



Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978
saint-remi.ca

AVIS PUBLIC

Règlement numéro V700-2024-07

Avis public est donné par le soussigné, greffier de la Ville, que lors de la séance ordinaire tenue 18 mars 2024, le Conseil de cette Ville a adopté le règlement suivant :

Numéro	Titre	Description informative
V700-2024-07	Règlement amendant le règlement numéro V700-2020-00 décrétant l'imposition des taux de tarification des services municipaux et ses amendements	Modifications apportées à certains coûts relatifs à la tarification du camp de jour.

Ce règlement est déposé au bureau du soussigné, à la Mairie sise au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi, et accessible sur le site Internet de la Ville à saint-remi.ca, où toute personne peut en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Rémi, ce 20 mars 2024

Patrice de Repentigny, notaire
Greffier